

## **La Table des groupes de femmes de Montréal et Relais-femmes**

Créée en 1996, la **Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM)** vise à promouvoir et défendre les intérêts des femmes dans une perspective féministe d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de Montréal. La **TGFM** s'appuie sur un membership de plus d'une cinquantaine de groupes locaux de femmes et de comités femmes de groupes communautaires et de syndicats. La pluralité et la multisectorialité du membership constituent une force pour la **TGFM** qui puise auprès de ses membres des expériences, des préoccupations et des analyses diversifiées.

Relais-femmes est un organisme féministe créé en 1980 sur l'initiative de femmes impliquées dans des groupes de femmes, de féministes d'État et d'autres du milieu universitaire. Il œuvre dans une perspective de changement social et de promotion des droits des femmes et de leurs organisations. Afin de répondre aux besoins de ses membres, Relais-femmes s'est donné pour mission de s'impliquer dans la recherche-action, le développement d'activités de formation et l'accompagnement des groupes. Il compte plus de 100 groupes membres et une trentaine de membres individuelles.

### **Introduction**

C'est avec un grand intérêt que la Table des groupes de femmes de Montréal et Relais-femmes ont reçu le projet de plan de développement de Montréal, intitulé *Demain Montréal*.

L'action de nos organismes se situant dans une visée d'égalité entre les femmes et les hommes, nous nous sentons interpellées par le projet de plan de développement de Montréal. C'est pourquoi, d'emblée, nous joignons notre voix à celle du Conseil des Montréalaises qui dépose un mémoire dans le cadre de la présente consultation publique.

Nous tenons à souligner que nous souscrivons à l'analyse et aux recommandations contenues dans le mémoire du Conseil des Montréalaises intitulé Montréal pour toutes les femmes!

## ***Le Plan de développement de Montréal : un rendez-vous manqué***

Depuis 2004, la Ville de Montréal a travaillé sur l'analyse différenciée selon les sexes (l'ADS) pour une meilleure prise en compte des réalités et besoins des femmes et des hommes.

Parmi les actions de la ville concernant l'ADS, une formation sur cet outil de gestion a été dispensée. Dans le cadre de l'entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, des formations en ADS ont notamment été données aux porteurs de projet et aux groupes qui présentent des projets dans dix arrondissements au cours des dernières années.

De même, quelques projets de la ville intègrent l'ADS : *Montréal en statistiques* a produit des portraits statistiques ventilés selon le sexe pour chaque arrondissement. *Montréal amie des personnes âgées* (MADA) est une autre initiative de la ville dont un des neuf principes est l'obligation d'appliquer l'ADS dans ses planifications. Autre exemple, les personnes intervenantes du projet d'intégration des communautés haïtiennes suite au séisme de 2010 ont été formées à l'ADS afin qu'elles prennent en compte les besoins tant des femmes haïtiennes que ceux des hommes.

Notons aussi que plusieurs documents inspirants sur l'application de l'ADS dans les projets de développement des grandes villes ont été produits ces dernières années par le Secrétariat à la Condition féminine à l'intention des villes et municipalités québécoises.

C'est donc avec étonnement que nous constatons que ce plan de développement proposé par la Ville de Montréal ne fait aucun usage de l'ADS, d'autant plus que ce document affirme qu' « *Il s'agit de façonner une ville contemporaine, inclusive et dynamique sur les plans économique, culturel, et social et d'aménager une ville qui préserve et assainit son environnement* » (p. 13). Par ailleurs, l'un des principes d'aménagement et de développement sur lesquels la Ville dit s'appuyer pour la planification du Montréal de demain est la reconnaissance des besoins de sa population la plus vulnérable : il conviendrait donc de mieux ressortir les nombreuses réalités de cette population la plus vulnérable afin que le plan de développement en tienne compte correctement.

## ***Les Montréalaises : des citoyennes et non une clientèle***

Tout au long du document, les femmes, plutôt que d'être prises en compte de manière transversale à travers toutes les étapes de ce plan de développement, semblent être perçues comme une clientèle. Rappelons que les femmes

représentent 51,5 % de la population montréalaise<sup>1</sup> et que la majorité des personnes à faible revenu sont des femmes. Les femmes représentent également la majorité des personnes vieillissantes de la Ville. De plus, 82 % des familles monoparentales sont dirigées par des femmes.

Ces chiffres nous montrent que la prise en compte des réalités différentes des citoyennes et des citoyens est indispensable afin d'éviter l'exclusion de la moitié de la population.

### ***Nous recommandons l'ADS comme outil pour une ville inclusive et solidaire***

L'ADS est un outil qui solidarise et inclut. En effet, cette analyse sollicite la parité dans les structures d'orientation, d'élaboration, de planification, de réalisation et d'évaluation. Elle permet également l'élaboration de portraits ventilés selon les sexes et l'analyse de ces données en tenant compte des réalités et des besoins propres aux femmes et hommes, de même que les écarts entre ces derniers.

Comme le rappelle le Secrétariat à la condition féminine, «Il s'agit, pour une intervention gouvernementale projetée, une loi, une politique, un programme ou un service, d'acquérir une connaissance pertinente de la situation sur laquelle un ministère, un organisme ou le gouvernement souhaite agir, ce qui implique d'avoir recours à des données quantitatives et qualitatives incluant des données ventilées selon le sexe et bien souvent aussi à une désagrégation plus fine selon l'âge, le revenu, l'appartenance ethnique, la région ou toute autre variable significative pour l'analyse.»<sup>2</sup> Pour la région de Montréal, il est impensable d'avoir une idée claire des différentes réalités et besoins des citoyennes et citoyens sans s'arrêter, par exemple, à ceux des personnes autochtones («En 2006, la population autochtone vivant à Montréal est de 17 865 personnes dont 47,6% de femmes et filles.»<sup>3</sup>), des personnes vivant avec un handicap, des personnes immigrantes.

---

1 Statistiques Canada, Recensement 2011.

2 L'expérimentation de l'analyse différenciée selon les sexes au gouvernement du Québec, ses enseignements et ses retombées, Rapport synthèse 1997-2004, Secrétariat à la condition féminine, 2005, p. 3.

3 *Femmes au Canada : Rapport statistiques fondé sur le sexe*. Les femmes des Premières nations, les Métisses et les Inuites, 2011

L'ADS, dans la mise en œuvre de nouveaux projets et de programmes, permet que femmes et hommes profitent de manière équitable du plan d'action envisagé. Comme le souligne le Conseil des Montréalaises, la requalification du projet de l'Hippodrome représente une opportunité unique d'en faire un projet phare où l'ADS serait adoptée dès les premières étapes que suppose un projet d'aménagement urbain.

L'ADS offre l'occasion d'élaborer des orientations et des programmes qui tiennent davantage compte de l'objectif d'égalité entre les sexes. Elle ouvre la voie à la possibilité d'adapter les actions ministérielles, régionales et locales pour les rendre plus efficaces auprès des femmes. Elle rééquilibre les injustices découlant des discriminations systémiques que subissent les femmes et c'est pourquoi il est impératif que la Ville de Montréal la mette en pratique dans tous ses projets, grands et petits.